

## Avis d'Appel d'Offres National (AAON)



Agence Nationale du Registre des Populations et des titres Sécurisées (ANRPTS)

### *Marché de fournitures*

AAON N° : 002/CPMP-ANRPTS/2023

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés paru dans le site de la ARMP [www.armp.mr](http://www.armp.mr) le 18 Janvier 2023 et l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le même site le 23 Janvier 2023.
2. L'Agence Nationale du Registre des Populations et des Titres Sécurisées (ANRPTS), dans le cadre de l'exécution de son budget annuel envisage d'acquérir des véhicules et ce dans **deux lots distincts**. Les véhicules seront fournis aux locaux de l'ANRPTS.
3. L'ANRPTS sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises dans le DAO et qui ne sont pas frappés par les dispositions de l'article 25 de la loi n° 2021-024 (Cas d'incapacités et d'exclusions) . la fourniture des véhicules doit être conforme avec les lots suivants :

- ✓ Lot N 01 : Deux véhicules; Un véhicule (1) Berline ; Un véhicule (1) léger surelevé;
- ✓ Lot N 02 : Deux véhicules (2) Fourgonnette de Courrier ;

La durée d'exécution du présent marché est de soixante (60) jours calendaires à compter de la date de notification du marché.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'Offres National Ouvert (AONO)
5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres .
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la personne responsable de Passation des Marchés et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP), local de l'ANRPTS, Quartier des Ministères, Nouakchott-Mauritanie tous les jours Ouvrables de 09h00 à 13h00.
7. Le dossier d'Appel d'Offre, en version authentique cachetée par la CPMP/ANRPTS, pourra être obtenu à partir du Jeudi le 24 aout 2023 auprès du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) contre une quittance de versement de la somme, non remboursable, de 5000 MRU (Cinq-mille) au Trésor Public, seule la copie cotée et paraphée fait foi.
8. Les soumissions, d'une validité de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres doivent être établies en français.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de Vingt six mille (26 000) MRU par lot, valable 120 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :
  - Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen certifié par un expert agréé durant les cinq dernières années équivalent à ;
  - **Lot N 01 : Cinq Millions 5 000 000**
  - **Lot N 02 : Quatre Millions 4 000 000**
  - Avoir réalisé, de façon satisfaisante, au moins deux (2) marchés similaires comparables avec sa soumission en volume et en nature au cours des cinq dernières années ;
  - Disponibilité d'une ligne de crédit égale à sa soumission
  - Avoir l'autorisation du fabricant
  - Avoir un service après-vente
11. Les offres devront être rédigées en langue française et devront être déposées à l'adresse indiquée dans le DAO au plus tard le **14 septembre 2023 à 11 Heures TU**. Les offres qui ne parviendront pas à l'heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées aux frais des soumissionnaires concernés sans être ouvertes.
12. Les offres seront ouvertes, en présence des représentants des Soumissionnaires qui désirent assister à l'ouverture des plis et, à l'adresse : CPMP-ANRPTS, local de l'ANRPTS, Quartier des Ministères, Nouakchott-Mauritanie le **14 septembre 2023 à 11h30 Heures TU**.

Le Directeur Général Adjoint

Aboubecry Dia

